

## Permanence redécorée , Monsieur le député porte plainte



*" Moi commensal à la cour, marquis de Fourage  
J'ai subi en plein bourg, d'insolents outrages !  
Perpétrés par des gueux, des jean-foutres, des paltoquets !  
Appelez la maréchaussée ! Qu'on les fasse rosser comme il sied ! "*

Samedi 25 Juin, à l'initiative du Comité de résistance sociale (CRS) et du syndicat Solidaires, un groupe de citoyens, dont l'auteur de ces lignes, a redécoré la façade de la permanence d'Hugues Fourage, député et porte-parole du Parti socialiste, à Fontenay-le-Comte.

La façade de la permanence a été recouverte d'une bâche noire, sur laquelle des affiches «**Fermeture définitive pour cause de trahison sociale**» ont été collées, ainsi que divers autres messages et caricatures dénonçant les reniements successifs du gouvernement et son inquiétante dérive autoritaire (article OF et reproduction des tracts affichés sur la bâche [\[1\]](#)). L'action était symbolique, et toutes les dispositions ont été prises pour éviter les débordements: Nulle dégradation, nulle insulte, nulle violence.

Las ! En marge de cette action, un des impétrants bâcheurs, ou un des nombreux passants qui, transporté par notre création, souhaitait y ajouter sa touche personnelle, aurait, paraît il, commis le crime d'occulter les lettres «d & é» du mot « député » apparaissant dans le libellé portant indication de la qualité du maître des lieux:« Hugues Fourage, député de Vendée » ...

Réaction outragée de Monsieur le Député! Bouleversé par une telle audace, et par la « grossièreté » des caricatures (cela ne manque pas de sel venant de la part

de celui qui se campe en héraut de la défense de la liberté d'expression depuis les attentats de Janvier 2015 ; ce n'est définitivement pas très Charlie !), Monsieur le député n'a pas hésité à requérir sur l'heure les forces de l'ordre pour laver cet affront, et à porter plainte pour « dégradation » et « **outrage à la représentation nationale** » !

«Outrage à la représentation nationale», rien de moins! En dehors du caractère irrésistiblement bouffon provoqué par l'emploi d'un tel qualificatif pour désigner une affaire aussi dérisoire qu'un bout de scotch apposé sur deux lettres de l'alphabet, la réaction de Monsieur le Député, une fois le moment d'hilarité dissipé, suscite néanmoins de graves remarques. Car au-delà de la capacité d'invention burlesque de Monsieur Fourage, c'est bien la question de la dignité d'élu du peuple qui se pose ici.

### **De la privatisation de la puissance publique au service d'intérêts partisans**

En n'hésitant pas à qualifier cette affaire d'attentat contre la démocratie – pourquoi pas de crime de lèse-majesté ? – et en mobilisant la gendarmerie nationale pour une affaire aussi vénielle, Monsieur le Député dépasse définitivement les bornes de ce qui est admissible, abusant sans vergogne de sa position en utilisant les institutions républicaines au service de ses intérêts partisans.

L'attitude de Monsieur le Député s'apparente à un Abus de fonction caractérisé. Comment qualifier autrement le fait de mobiliser la brigade de gendarmerie nationale de Fontenay-le-Comte, contrainte de consacrer à cette affaire insignifiante des moyens importants ? ( la gendarmerie a été requise d'identifier, de convoquer et d'interroger TOUS les participants à cette manifestation, soit une bonne quinzaine de personnes à auditionner, dans un premier temps!). Cela, alors même que cette brigade est en situation de sous-effectif chronique depuis des mois, et que la charge de travail de ces fonctionnaires atteint aujourd'hui les limites de ce qui est humainement supportable. Ajoutons que la période estivale annonce une nouvelle dégradation de cette situation, puisque à partir du 1er Juillet seuls 11 gendarmes sur les 24 prévus à l'effectif assumeront la totalité de cette charge.

A l'heure où on nous ressasse, à longueur d'antenne, la nécessaire mobilisation totale des forces de police pour combattre la menace terroriste, et qu'on n'a de cesse de nous rappeler à notre sens des responsabilités pour nous dissuader d'aller manifester en période d'état d'urgence (et d'Euro, et d'inondation, et .. etc. ...), Monsieur le député, quant à lui, choisit de considérer qu'il n'y a pour

les forces de l'ordre rien de plus urgent à traiter que de laver, séance tenante, l'affront fait à son auguste personne.

Manifestement, Monsieur le député aura perdu tout sens de la mesure et tout sens des responsabilités incombant à un élu de la nation, pour ne pas, d'une part, s'être avisé du ridicule de sa démarche, et, d'autre part, n'avoir pas pris en considération, dans son aveuglement, le contexte particulier et les véritables priorités auxquelles sont confrontées les forces de l'ordre.

### **De la responsabilité**

Se pose alors la responsabilité de la situation générale du pays, dont la manifestation de Samedi à Fontenay n'est qu'une des innombrables facettes. Est-on responsable d'un délit dès lors qu'on met en application le principe le plus élémentaire régissant toute société démocratique : le droit de contester publiquement, dans la rue et par la rue, les gouvernants en place ?

De fait, c'est le gouvernement actuel, soutenu par les députés de la majorité (virtuelle) actuelle, au nombre desquels on compte au premier chef Monsieur Fourage, qui a pris la responsabilité de créer une situation de tension hautement conflictuelle dans le pays. En s'aliénant une large partie de la population qui ne supporte plus les coups de force successifs d'un pouvoir aux abois. La loi El Khomri est sans doute l'exemple symptomatique (mais ce n'est pas le seul) de cette dérive autoritaire et anti démocratique. Après avoir imposé le 49-3 à l'Assemblée, interdisant à la représentation nationale tout débat sur le texte pour le faire passer en force, voilà que ce gouvernement, qui n'a plus de majorité nulle part, entend imposer le 49-3 au peuple, en lui interdisant de manifester dans la rue, et en faisant un usage brutal et disproportionné de la force publique dont il dispose !

Une majorité absolue des français est opposée à cette loi, c'est un fait incontestable, mais le gouvernement n'en a cure, nourrissant ainsi un sentiment d'exaspération grandissante dans la population. Le pouvoir actuel devrait être attentif à cela : on ne réforme pas un pays contre son peuple, on n'impose pas une réforme contre la démocratie! Sous peine que cette réforme ne soit, aussitôt promulguée, entachée d'illégitimité et immédiatement discréditée. Un tel entêtement n'aura d'autre conséquence que d'entraîner plus avant la République affaiblie dans la grave crise démocratique à laquelle nous conduit, inexorablement, l'abaissement moral et les reniements successifs du pouvoir actuel et de ses supplétifs locaux.

### **De la démocratie**

Comme l'a fait très justement remarqué Edwy Plenel récemment dans Médiapart, la démocratie n'est pas ce régime où l'on gouverne dans le mépris du peuple, de ses opinions, de ses manifestations. Ce n'est pas ce régime où la souveraineté du peuple se limite à choisir ses maîtres à intervalles réguliers et à retourner au silence et à l'absence après leur avoir délégué le gouvernement. Rappelons ici cette affirmation de Pierre Mendès France qui date de 1976 :

*« La démocratie, c'est beaucoup plus que la pratique  
des élections et le gouvernement de la majorité : c'est  
un type de moeurs, de vertu, de scrupule, de sens  
civique, de respect de l'adversaire ; c'est un code moral. »*

En choisissant, pour toute réponse à l'expression légitime du mécontentement, de déposer une plainte pour outrage, en affectant l'indignation face à ce peuple qui à l'outrecuidance de lui faire savoir publiquement son opposition, Monsieur le Député ajoute l'indignité au ridicule de sa posture. Car c'est un profond mépris, mépris de classe et mépris de caste, que traduit cette indignation, à l'aune de l'insupportable image que renvoie ce gouvernement : dur avec les faibles, soumis aux puissants, déconnecté des réalités auxquelles doit se confronter l'immense majorité de la population, et incapable d'accepter la moindre voix discordante, tant il est confit dans ses certitudes libérales et son aveuglement technocratique.

L'une des conséquences de cette affaire de Clochemerle, aura donc été de révéler la véritable nature de Monsieur le député Fourage et consorts, et de montrer à tous, au-delà des opinions politiques particulières, sa profonde indignité.